



L'INET : une école d'excellence au service de tous les cadres territoriaux

L'INET doit rester le lieu d'excellence de la formation des cadres supérieurs accessible à tous et dans un esprit de diversité et d'égalité d'accès pour tous les cadres de catégorie A.

Le Conseil d'administration du CNFPT a adopté à l'unanimité, lors de sa séance du 27 juin 2023, le projet de l'Institut National des Etudes Territoriales (INET). Ce projet avait préalablement fait l'objet d'un avis unanime du Conseil National d'Orientation, présidé par Christophe Couderc, secrétaire de la **Fédération CGT des services publics**, le 7 juin dernier.

Tout au long de son processus, l'UFICT-CGT des Services publics, en lien avec la délégation CGT au CNFPT, a contribué à l'élaboration du projet de l'INET afin que celui-ci réponde aux enjeux de la formation de l'encadrement supérieur des collectivités locales.

Le contexte est marqué par les impacts de la loi de Transformation de la fonction publique de 2019, le rapport Thiriez visant à l'absorption de l'INET par l'INSP (ex ENA) et l'ouverture au privé de l'encadrement supérieur des administrations d'Etat et des collectivités locales.

La contribution de la CGT a permis de réaffirmer de manière incontournable les valeurs fondamentales de la fonction publique portées par le fonctionariat et notre conception de la formation.

5 principes politiques pour une école d'excellence territoriale

1. Une école des cadres au service de l'intérêt général et de l'utilité sociale

Il s'agit de réaffirmer la place stratégique des cadres territoriaux en tant qu'encadrants ou qu'experts et leur permettre d'agir au premier plan de l'organisation de l'administration. Si les cadres aident à la décision en participant à la définition des orientations, l'autorité territoriale doit entendre les contradictions et prendre en compte les propositions alternatives.

2. Une école attachée à la promotion et l'ascension sociale des fonctionnaires

L'expérience acquise au travers des missions d'exécution, puis d'application et enfin de conception et la culture territoriale doit être préservée et renforcée pour assurer la qualité du service public. Les emplois de direction doivent être occupés par des fonctionnaires avec une culture professionnelle territoriale.

3. Une école qui promeut l'excellence pour et par les valeurs du service public

Cette particularité nécessite des missions occupées exclusivement par des fonctionnaires citoyens dont la responsabilité, l'éthique professionnelle et l'intégrité sont au cœur de leurs pratiques professionnelles. Il s'agit de garantir la continuité du service public. Pour cela, le recours aux fonctionnaires territoriaux doit être privilégié.

4. Une école au service des besoins des cadres supérieurs de toutes les filières

L'excellence ne saurait être le prétexte à la création d'une « caste » coupée des autres cadres territoriaux et des réalités politiques à mettre en œuvre. Il s'agit de préserver l'unité de la catégorie A. L'UFICT-CGT demande l'élargissement du statut d'élève à toutes les filières professionnelles et des règles pour empêcher « le pantouflage ».

5. Une école des cadres de formation initiale et continue de qualité

Le service public évolue et se complexifie. Si les emplois publics doivent être occupés principalement par des fonctionnaires, il s'agit de garantir une formation par et pour des fonctionnaires et agents contractuels dans la durée pour que les missions prennent en compte l'évolution des politiques publiques. L'UFICT-CGT demande que la durée de la formation initiale soit allongée pour tous les cadres d'emplois de catégorie A.

3 axes majeurs pour la mise en œuvre du projet de l'INET

1. Un mode de sélection favorisant la diversité sociale et l'ascenseur social, ce qui passe par une vigilance accrue

sur les préparations aux concours organisés par le CNFPT et une évaluation du dispositif des classes talents.

2. L'exigence de promouvoir la prospective et l'ancrage du service public par le statut et le fonctionariat

L'INET doit être « le creuset de l'action publique locale » et la CGT accorde une importance majeure à l'anticipation des évolutions. Mais le contexte actuel est marqué par la poursuite des politiques libérales de déréglementation et d'externalisation des services publics locaux, de politique austéritaire, la remise en cause du statut des fonctionnaires et du principe de la carrière.

Tout cela nécessite d'une part que ces réflexions puissent être confrontées à d'autres modèles d'analyse et de gestion des collectivités locales au regard des besoins sociaux et des enjeux environnementaux ; d'autre part, la réaffirmation des valeurs et des principes du statut de la Fonction publique territoriale, de la libre administration des collectivités locales,

ainsi que la « ré-internalisation » des services publics locaux doivent être en permanence soulignées dans les contenus de formation.

3. L'émergence de nouveaux besoins et le perfectionnement de l'expertise territoriale

Les différents dispositifs de formation de l'INET (scolarité, formations modulaires, cycles de formation continue...) doivent contribuer à former les publics à l'émergence des nouveaux besoins des collectivités locales et à perfectionner leur expertise territoriale. Cela nécessite d'exclure le recours aux cabinets de conseil et de recruter davantage de cadres spécialisés.

La CGT, une organisation syndicale contributive et participative au sein de l'INET et du CNFPT

La CGT a plus particulièrement pointé l'importance de la thématique de « la relation avec l'élu » et celle de la « démocratie sociale ». La formation au « dialogue social » ne saurait être vue comme une formation alibi limitant la participation aux seules organismes consultatifs et un ordre du jour défini que par l'autorité territoriale. Il convient au contraire de préciser les enjeux du dialogue social et de la relation avec les acteurs du dialogue social.

Les cadres supérieurs sont les premiers interlocuteurs des représentants syndicaux. Leur rôle est d'écouter les contradictions générées par leur projet d'administration et prendre en compte les propositions alternatives. Le syndicalisme est utile à la cohésion du personnel, permet de désamorcer des conflits. Il est l'expression des intérêts collectifs des personnels. Les cadres de direction ne peuvent pas passer à côté d'un dialogue honnête, permanent et efficace. De ce point de vue, la CGT propose un temps dédié de formation au syndicalisme dans le parcours des élèves, la rencontre avec des dirigeants syndicaux dans le cadre de tables rondes et des conférences de l'INET ou encore des temps informels pour saisir l'importance de la contribution du syndicalisme face aux défis du travail réel (IA, télétravail, management, risques psycho-organisationnel).

Développer les INET : une conception décentralisée de la formation des cadres

Par ailleurs, la CGT réaffirme que l'INET ne saurait être le seul lieu de la formation des cadres des collectivités locales. La nécessité d'une action locale efficace impose de redonner aux Instituts Nationaux Spécialisés des Etudes Territoriales la place qui était la leur avant la loi Hortefeux de 2007.

Les émeutes urbaines de 2005 et 2023 ont rappelé avec vigueur la place essentielle que jouent les services publics locaux et les agents publics dans la cohésion sociale de notre pays. Ces enjeux doivent être pris à bras le corps par la formation des cadres supérieurs afin que les collectivités locales conçoivent et organisent l'activité des services en lien avec les besoins des populations.

Le vote positif de la CGT au Conseil national d'orientation et au Conseil d'Administration du CNFPT est un vote exigeant. La CGT mesure l'importance de la mise en œuvre concrète de ces principes dans le déploiement du projet de l'INET.



Plus d'informations sur le site de l'UFICT CGT des services publics : <https://syndicoop.fr/ufictsp/>



Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Courriel :@
Collectivité employeur :



UFICT CGT des Services publics
Tél : 01 55 82 88 29 / site : ufictsp.reference-syndicale.fr
contact : ufict@fdsp.cgt.fr



J'adhère!